l'avenir.net

VOLONTARIAT D'ENTREPRISE

Employé et bénévole, c'est possible

Accueil > Conso - samedi 1 avril 2017 06h00 - Aurélie COMPS - L'Avenir

Le volontariat d'entreprise est aussi une forme de team building qui amène du sens au groupe.-Hu-Bu

Être à la fois salarié et bénévole n'est pas impossible. Avec le volontariat d'entreprise, les employés se mettent au service d'associations.

Dans une grande maison où vivent vingt enfants d'un service d'aide à la jeunesse, une dizaine d'employés d'une grande marque de cosmétiques s'activent à repeindre les couloirs et espaces communs, ainsi qu'à monter des meubles dans les chambres. Comme bien d'autres en Belgique, ces collaborateurs sont bénévoles d'un jour. Tel était leur souhait, suite à une proposition soumise par leur employeur.

Depuis quelques années, le volontariat s'invite ainsi dans la culture des entreprises et soude les employés. «*Après la crise financière de 2008, beaucoup d'entreprises se sont remises en question sur leur évolution sociétale et ont voulu intégrer plus de solidarité et d'humain dans leur fonctionnement»,* observe Filip Van Mullem, fondateur de la plate-forme Hu-Bu (Human Business). Pour guider les entreprises à réaliser le projet social du volontariat d'entreprise, cette plate-forme a été créée en 2009 avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. Son principe est simple: mettre en lien les entreprises qui souhaitent donner du temps de leurs collaborateurs pour des activités de volontariat dans des associations qui ont besoin de ces bénévoles.

Team building alternatif

L'activité se déroule en groupe, durant une journée et pendant les heures de travail. Les «employés-volontaires» conservent leur rémunération, assurée par leur employeur. Un point pouvant paraître en contradiction avec la philosophie du bénévolat, censé n'engendrer aucun profit lucratif. Mais l'objectif du volontariat d'entreprise est avant tout de rendre service aux associations tout en soudant les employés participants. «*L'idée est aussi de proposer aux entreprises une alternative à un team building, une activité qui amène plus de sens et de la responsabilité sociétale à l'entreprise. Les employés s'y voient familiarisés avec la vie et le fonctionnement des associations.* »

Hu-Bu se charge de tout

En échange d'une participation financière de l'employeur, *«Hu-Bu se charge de la gestion et de la coordination pour l'entreprise. Notre plateforme web centralise le projet. Les managers ne doivent prendre que quatre décisions. Quelle thématique veulent-ils aborder? Quand? Quel jour ou quelle semaine? Et où? Idéalement à proximité du siège de l'entreprise. Et qui va participer? Nous devons évaluer le nombre de participants par groupe.»* Les groupes de 8 à 12 personnes peuvent s'impliquer dans une ASBL à vocation sociale. Entre 20 et 25 personnes dans l'environnement. «*Et pour 40 à 50 personnes, nous leur proposons de fabriquer du mobilier à base de palettes pour les ASBL.»*

À l'écoute des demandes du monde associatif, Hu-Bu a vu ses projets évoluer. *«Si notre premier pilier est le don de temps, notre second pilier est le don de matériel. Au profit d'une économie circulaire, nous invitons les entreprises à faire don de leur ancien mobilier de bureau pour lui donner une seconde vie dans le monde associatif. Nous mettons en place également dans les entreprises des collectes de «box» de vêtements, vivres et autres à destination des associations.»*

Aujourd'hui, Hu-Bu collabore avec 70 entreprises belges et 2 000 associations, ainsi que des écoles. Quelque 13 000 volontaires ont déjà pu expérimenter ce réseau.